

Projets de paysage

Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

Mounia Bennani

**Le rôle fondateur du paysage dans la création des villes
coloniales marocaines**

Rabat et Marrakech, deux exemples de villes-jardins

*The founding role of the landscape in the creation of the Moroccan colonial cities
Rabat and Marrakesh, two examples of garden-cities*

L'objet du présent article est de montrer l'importance qui fut accordée aux espaces libres dans la planification des nouvelles villes marocaines au cours du protectorat français (1912-1956).

Dès l'établissement du protectorat, le premier résident général de la France au Maroc, le maréchal Hubert Lyautey (1854-1934), lança le défi de créer des villes modèles, symboles de modernité et de progrès, à l'image de la puissance coloniale française ; en pleine guerre 1914-1918, il s'agissait d'un véritable « geste de guerre ». Pour réaliser son programme urbanistique, le résident Lyautey se tourna vers la France et plus précisément vers le Musée social qui tentait de faire valoir l'obligation de plans d'aménagement et d'extension pour les grandes villes françaises¹. Membre du Musée social et conservateur des promenades de Paris, le paysagiste Jean Claude Nicolas Forestier proposa au résident général de mettre en application le concept de « système de parcs » qu'il venait de théoriser en 1906 à travers son ouvrage *Grandes Villes et Systèmes de parcs*². Cette théorie, restée sans application en France, consistait à planifier les nouvelles agglomérations et à orienter leur développement à travers un réseau hiérarchisé et continu d'espaces libres, allant du jardin public aux ceintures vertes périurbaines.

En 1913, appelé par Lyautey, Forestier se rendit en mission quelques mois au Maroc pour dresser un « rapport des réserves à constituer au-dedans et aux abords des villes capitales du Maroc... »³. Dans ce rapport, Forestier proposa un ensemble de prescriptions à suivre afin de mettre en œuvre le principe de système de parcs dans chacune des villes impériales marocaines⁴. Pour mettre en application les prescriptions de Forestier, Lyautey, sur les conseils du paysagiste, fit venir l'architecte Henri Prost.

Dès leur arrivée au Maroc, en 1914, Prost et son équipe allaient établir des plans d'aménagement pour l'ensemble des villes marocaines. Toutes les nouvelles agglomérations allaient être conçues sur la base des principes urbanistiques imposés par le résident Lyautey, à savoir :

- la séparation de l'ancienne et de la nouvelle cité ;
- la création, à l'extérieur des *médinas*, d'une zone *non aedificandi* de protection militaire et d'hygiène ;
- la division de la nouvelle ville en quartiers différenciés (*zoning*).

En plus de ces principes, Henri Prost expérimentera le concept de « système de parcs » élaboré par Forestier.

Pour bien comprendre comment les nouvelles agglomérations coloniales se sont construites à travers un système de parcs et de jardins, nous prendrons l'exemple de deux villes : Rabat - la capitale - et Marrakech, deux cités-jardins par excellence.

Rabat, le prototype de la ville-paysage des années 1920

Rabat, la veille du protectorat

Rabat se situe sur la Côte atlantique, à l'embouchure du fleuve Bou-Regreg, face à la ville de Salé qui occupe la rive opposée. Elle est naturellement délimitée au nord par l'océan, à l'est et au sud par la vallée du Bou-Regreg. Le relief ondulé lié aux cordons dunaires parallèles au littoral offre une succession de points hauts (belvédères) et de points bas. La

situation géographique et la topographie du site seront déterminantes dans le choix de la répartition des espaces libres de la nouvelle agglomération.

En 1912, au moment de l'installation des premiers Français dans la capitale, la ville se concentrait dans deux noyaux urbains : la kasbah des Oudaïas, ancien camp fortifié datant du IX^e siècle, situé à l'embouchure du Bou-Regreg et la médina cantonnée dans son enceinte andalouse datant du XVII^e siècle. À l'extérieur de cette enceinte, quelques monuments punctuaient le paysage : les ruines de la mosquée de la tour Hassan - sœur jumelle de la Giralda de Séville et de la Koutoubia de Marrakech - restée inachevée sous la dynastie des Almohades (XII^e siècle), la mosquée Es-Sounna, le palais impérial, élevés au XVIII^e siècle, et ses jardins (l'Aguedal). Ces éléments étaient délimités par une seconde enceinte élevée au XII^e siècle par les Almohades. Au-delà de ces remparts extérieurs, s'élevait, en belvédère sur la vallée du Bou-Regreg, les ruines du Chellah, ancienne nécropole mérinide du XIII^e siècle. Le reste de l'espace situé entre l'enceinte extérieure et l'enceinte intérieure - qui entoure la médina - était occupé par des jardins, des vignes et des orangeries.

Les prescriptions de Forestier pour la planification de la nouvelle ville

Dans son rapport rédigé en 1913, Forestier préconisait pour la future ville de Rabat un certain nombre de recommandations portant, d'une part, sur la protection des jardins existants et, d'autre part, sur la création de nouveaux espaces libres. En premier lieu, il demanda que l'on conserve les jardins et les plantations d'orangers situés autour de la médina, à l'intérieur de l'enceinte almohade, en créant, notamment, une zone verte *non aedificandi* à l'extérieur de l'enceinte andalouse. Au-delà des remparts extérieurs, il recommanda de créer, avant que la ville ne se développe, des réserves pour des jardins publics et pour des avenues-promenades.

Parallèlement, il proposa de relier les différents quartiers par un réseau de communication combinant voies larges et rues plus étroites avec un dispositif de plantations adapté. Pour anticiper la croissance de la ville à moyen et à long terme, Forestier conseilla la création de zones vertes d'isolement à l'extérieur de l'enceinte almohade.

Le système d'espaces libres de Forestier appliqué au plan d'aménagement de la ville nouvelle (plan Prost)

La première action de l'architecte Prost fut de sauvegarder et de classer les monuments du passé, en réponse à la doctrine urbaine de Lyautey fondée sur le respect du patrimoine ancien, des traditions et des mœurs du peuple marocain. Parallèlement au classement du patrimoine urbanistique et architectural (kasbah des Oudaïas, tour Hassan, remparts, etc.), Prost imposa des servitudes *non aedificandi* autour des remparts de la médina et aux abords de la tour Hassan et du Chellah.



Figure 1.

À gauche: Plan de Rabat Salé vers 1913 (Fonds Prost, IFA Paris).

À droite: plan des espaces libres dressé par Prost, vers 1915 (dans L'Urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux , tome 1, 1932).

Élément nouveau et tout à fait original : Prost préserva quelques points de vue sur le panorama de la ville ancienne (remparts, médina, etc.) et sur son paysage environnant (océan, embouchure, silhouette de Salé). Les nouvelles constructions risquant de masquer les vues, Prost décida d'aménager les premiers plans en jardins. C'est ainsi que fut choisi l'emplacement des jardins et des espaces libres de la future ville européenne.

Pour établir le plan d'aménagement de la nouvelle agglomération, Prost dressa :

- un plan de circulation dans lequel figurent les grands axes de communication ;
- un plan de répartition des différents quartiers (quartier administratif, quartier d'habitation et de commerce, quartier universitaire, quartier industriel) ;
- un plan des espaces libres indiquant la répartition des différents espaces libres (jardins publics, quartiers-jardins de la Résidence générale, promenades plantées).

Le plan des espaces libres dressé par Prost est l'illustration parfaite du système de parcs et de jardins esquissé par Forestier dans son rapport de 1913. Ainsi, comme l'avait préconisé ce dernier, avant que les quartiers ne s'élèvent, des jardins publics et des espaces libres allaient être créés à l'extérieur et à l'intérieur de l'enceinte almohade.

Le premier jardin public, le jardin d'Essais, fut réalisé dès 1914 à l'extérieur des remparts sur une dizaine d'hectares. Le plan d'aménagement fut conçu par Forestier en 1916. Le second jardin public est le jardin du Belvédère, aménagé dans la continuité du jardin d'Essais, sur l'un des points hauts de la ville. À l'origine, il s'agissait de la foire d'exposition franco-marocaine qui se déroula en septembre 1917. Le site fut choisi par Prost en raison de sa situation privilégiée en belvédère sur la ville et sur l'océan. La création d'une foire en dehors des remparts extérieurs fut l'occasion d'anticiper l'aménagement des quartiers *extra-muros* (quartier de l'A). Le quartier-jardin de la Résidence générale fait également partie du réseau d'espaces libres

et de points de vue privilégiés que souhaite sauvegarder Lyautey. Aménagé sur le point le plus haut de la ville, adossé aux remparts extérieurs, le quartier de la Résidence fut conçu comme une cité-jardin à part entière. Véritable « geste de guerre », le quartier regroupa l'ensemble des services administratifs du protectorat et la villa résidentielle avec ses jardins, le tout noyé dans un écrin de verdure (bois de pins et d'eucalyptus) et relié par un système judicieux de galeries piétonnes. Les jardins de la villa résidentielle, dessinés en partie par Albert Laprade - architecte collaborateur de Prost - et par Marcel Zaborski vers 1920-1925, furent réalisés dans la pure tradition française avec des parterres réguliers se déroulant devant la façade principale de la Résidence.

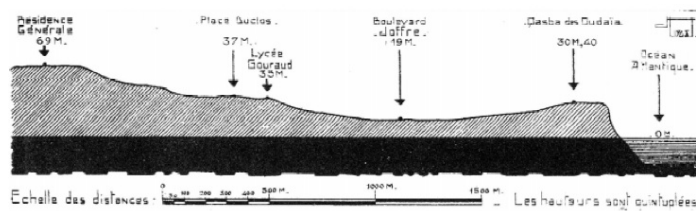


Figure 2. Coupe du site de Rabat montrant la position en belvédère de la Résidence générale (dans Caillé, J., La Ville de Rabat jusqu'au protectorat, vol. 2, 1949).

En dehors de ces jardins, d'autres furent créés comme le jardin des Oudayas aménagé dans l'enceinte de la casbah dans la pure tradition mauresque, ou encore le jardin de la Mamounia réalisé à l'emplacement d'une ancienne orangerie entre les remparts de la médina et l'enceinte extérieure. Citons également les jardins de la tour Hassan et du Chellah. Un ensemble de places, de jardins d'enfants, de squares, de terrains de sport et de boisements (ceintures de verdure) vinrent compléter le réseau de parcs et de jardins de Rabat. Pour relier les différents espaces libres de la ville, Prost fit réaliser, comme l'avait prescrit Forestier, un réseau de promenades plantées combinant de larges avenues et des rues plus étroites.



Figure 3. Vue aérienne des jardins de la Résidence générale dans les années 1940 (dans Notre Maroc , mai-juillet 1953).

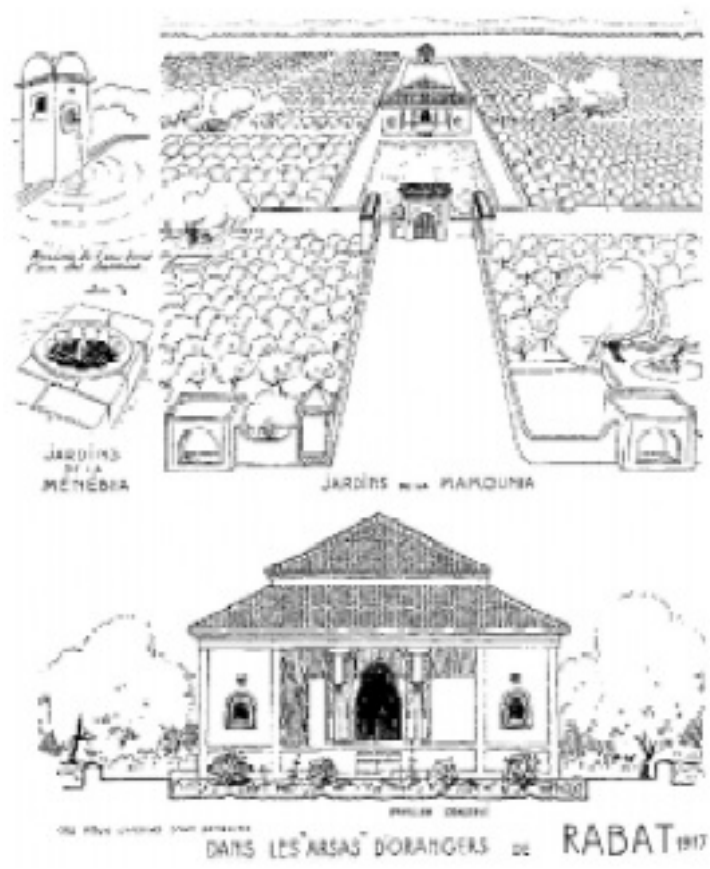


Figure 4. Jardins de la Mamounia, aujourd'hui disparus (croquis d'Albert Laprade, 1917).



Figure 5. Avenue Mohammed-V, artère principale de la ville nouvelle de Rabat, 2005.

Marrakech, la cité-jardin d'hivernage

Marrakech, la veille du protectorat

Marrakech est, comme Rabat, une ancienne cité impériale. Elle se situe à plus de quatre cents kilomètres au sud de la capitale, au centre d'une vaste plaine délimitée au sud par la chaîne du Haut Atlas, à une cinquantaine de kilomètres, et par les collines du Jbilet, à une dizaine de kilomètres au nord.

Avant l'avènement du protectorat, Marrakech possédait tous les éléments d'une ville-jardin. Bien que bénéficiant d'un climat semi-aride très sec, la ville étonne par sa végétation luxuriante, avec sa vaste palmeraie et ses immenses jardins. Au début du XXe siècle, la ville se limitait, comme Rabat, à sa médina. La différence essentielle est que Marrakech, contrairement aux autres villes marocaines, disposait de nombreuses et vastes étendues de jardins à l'intérieur même de ses remparts. Les plus importantes sont les jardins de l'Aguedal qui s'étendent au sud de la médina, sur quatre cent quarante hectares - soit pratiquement la superficie de la médina qui occupe environ six cents hectares. Entouré d'une enceinte, l'Aguedal représente le prototype parfait du jardin almohade du XIIe siècle, avec ses grands bassins réservoirs, ses carrés de plantations d'oliviers et de fruitiers et, surtout, le magnifique panorama qui s'offre au visiteur, avec à l'horizon la silhouette du Haut Atlas.

À l'intérieur des remparts, en bordure du tissu urbain, se trouvaient également d'anciens jardins princiers nommés Arsa, datant du XVIIIe siècle, dont Arsat Moulay Abdeslam et Arsat Mamounia qui existent encore aujourd'hui. À ces jardins s'ajoutent les jardins de palais, également situés à l'intérieur de l'enceinte de la médina : le riad du palais al-Badi réalisé sous la dynastie saadienne au XVIe siècle, et le palais de la Bahia et son Aguedal créés au tout début du XXe siècle par l'ancien vizir Ba Hmed.

À l'extérieur des remparts s'étend, à l'ouest de la médina, un autre grand Aguedal almohade : la Ménara. Ceinturés de hauts murs, ces jardins possèdent également un bassin-réservoir agrémenté d'un pavillon, le tout noyé dans un verger d'oliviers et d'orangers. La silhouette du pavillon, se reflétant dans l'eau du bassin, avec en fond de décor les cimes enneigées du Haut Atlas, est l'une des images les plus symboliques de Marrakech.

En dehors de ce jardin clos *extra-muros*, la médina était entourée d'une vaste palmeraie qui s'étendait au nord et à l'ouest de la ville. Constituée de bosquets de palmiers dattiers, la palmeraie était ponctuée de jardins nourriciers (*jnan*) ; citons, parmi ceux qui furent réhabilités, le *Jnan El Harti*.



Figure 6. Jardin public Jnan El Harti, 2004.

L'irrigation de l'ensemble de ces jardins était assurée, depuis la fondation de la ville, par un réseau judicieux de *khattara* (galeries drainantes souterraines) et de *séguias* (aqueducs), les *khattaras* servant à capter l'eau de la nappe phréatique et les *séguias* assurant l'acheminement de l'eau des oueds.

Ainsi, à leur arrivée en 1912, les Français découvrirent un ensemble de plantations et de jardins vieux de plusieurs siècles et un système d'irrigation remarquable.

Les prescriptions de Forestier pour la future agglomération européenne

Contrairement aux autres villes marocaines, lorsque Forestier se rendit à Marrakech en 1913, il découvrit une nouvelle ville déjà tracée par les militaires français. Ces derniers avaient commencé à aménager un quartier européen (le quartier du Guéliz), au nord-ouest de la médina, entre les remparts et le camp militaire installé plus au nord, en contrebas de la colline du Guéliz (nom repris pour la nouvelle ville). Des mesures de protection avaient déjà été prises pour préserver la palmeraie et les jardins existants. En plus de ces premières mesures, Forestier recommanda que l'on conserve et que l'on restaure l'ensemble du patrimoine jardiné *intra* et *extra-muros* de la médina (Aguedal, Ménara, Arsa, Riad, Jnan, etc.). Il insista tout particulièrement sur l'importance de préserver la palmeraie contre toute tentative de lotissement et, surtout, de maintenir « pour l'avenir » le magnifique panorama du Haut Atlas au sud de la ville.

Parallèlement, Forestier avait prévu, comme pour Rabat, de nouvelles réserves d'espaces libres à la périphérie des futurs quartiers. À la demande du Bureau des renseignements, Forestier projeta un jardin public à l'emplacement de l'un des anciens vergers *extra-muros*, Jnan El Harti. Tout en conservant le tracé d'origine et la division en carrés de fruitiers, Forestier inséra des terrains de sport de tailles différentes. Jnan El Harti est le seul jardin public réalisé par le protectorat à l'extérieur des remparts de la médina.

Afin d'améliorer le réseau de voies tracé par les militaires, Forestier esquaissa des profils de

voies-promenades en bordure desquelles il proposa des passages couverts pour protéger du soleil et de la poussière.

Par ailleurs, Forestier prescrivit d'éloigner les usines des habitations et de la palmeraie de façon à ne pas défigurer le paysage emblématique du Haut Atlas au sud.

Le quartier-jardin de l'hivernage créé par Prost

À Marrakech, le rôle de Prost fut de poursuivre le développement du premier noyau créé par les militaires (le Guéliz) en le raccordant à la médina et en réalisant, plus au sud, un nouveau quartier pour hivernants. Le quartier de l'hivernage fut conçu comme une cité-jardin idéale, destinée à une clientèle étrangère fortunée, avec des villas, des hôtels, un casino et des promenades plantées. Aménagée à l'ouest de la médina, elle fut idéalement située au milieu des jardins (Arsa de la médina à l'est, Jnan El Harti au centre et la Ménara à l'ouest). Le tracé de la cité d'hivernage fut déterminé par un réseau de liaisons vertes (avenues, rues, chemins piétons) conçues pour relier les sites touristiques situés à proximité du grand hôtel de la Mamounia : la place Jamâa El-Fna et la Koutoubia situées à l'intérieur de la médina, les jardins *intra-muros* (Arsat Moulay Abdeslam et Arsat Mamounia), le jardin El Harti et la Ménara.

Afin de préserver le panorama exceptionnel de la chaîne de l'Atlas au sud, Prost frappa de servitude *non aedificandi* la zone située en bordure sud du quartier de l'hivernage. La nouvelle cité suivit ainsi « un tracé courbe propre à la flânerie, prenant ses vues sur les remparts, la Koutoubia, les sommets neigeux de l'Atlas⁵».

En dehors du quartier de l'hivernage, Prost se contenta de réhabiliter les anciens jardins : les jardins de l'Aguedal et de la Ménara ainsi que les riads et jardins des anciens palais.



Figure 7. Marrakech, plan d'aménagement signé Henri Prost, vers 1925 (Fonds Prost, IFA Paris).

Arsat Moulay Abdeslam et Arsat Mamounia furent l'objet d'un réaménagement particulier : Arsat Moulay Abdeslam fut réhabilité en jardin public par Marcel Zaborski vers 1924-1927⁶ et Arsat Mamounia, restauré par Albert Laprade vers 1920, fut intégré à l'hôtel de luxe de la Mamounia.

Contrairement à la capitale, Prost concentra ses efforts d'embellissement autour du quartier de l'hivernage, sans prévoir d'autres espaces libres pour le reste de la ville nouvelle.

Ainsi, Rabat et Marrakech furent aménagées comme des villes-jardins modèles, mais suivant des principes différents. À Rabat, le système d'espaces libres fut conçu de toutes pièces à partir d'un plan spécial des espaces libres ; alors qu'à Marrakech, le réseau de parcs et de jardins préexistait, l'essentiel de l'action urbanistique du protectorat fut de préserver le patrimoine paysager existant et de l'intégrer à la planification des nouveaux quartiers européens.

Cet article est directement inspiré d'une thèse de doctorat soutenue en 2006 à l'École des

hautes études en sciences sociales à Paris.

Notes

1. En France, ce n'est qu'en 1919 que sera votée la loi Cornudet exigeant un plan d'aménagement pour les villes de plus de 10 000 habitants et pour les stations thermales et climatiques.
2. Forestier, J. C. N., *Grandes Villes et Systèmes de parcs*, Paris, Hachette, 1906.
3. Voir Leclerc, B. & Tarragô i Cid, S., *Jean Claude Nicolas Forestier, Grandes villes et systèmes de parcs : France, Maroc, Argentine*, Paris, Norma, 1997.
4. Rabat, Fès, Meknès et Marrakech.
5. Marrast, J., *L'œuvre de Henri Prost*, Académie d'Architecture, 15 octobre 1960, p. 115.
6. En 2004, Arsat Moulay fut rénové et un ouvrage fut publié à cet occasion: El Faïz, M. et Vallée, S., *Arsat Moulay Abdeslam : le temps des jardins princiers à Marrakech*, Rabat, Patrimoine historique et nouvelles technologies, janvier 2005.

Mounia Bennani

Architecte paysagiste et docteur en géographie, elle est actuellement directrice gérante de l'agence de paysage MBpaysage au Maroc (www.mbpaysage.ma) et présidente fondatrice de l'Association des architectes paysagistes du Maroc (AAPM).

Courriel : Bennani_mounia@hotmail.com

Bibliographie

Ouvrages

Ben Abdellah, A., *Rabat, hier et aujourd'hui*, Rabat, Éditions Marsam, 2002.

Caillé, J., *La Ville de Rabat jusqu'au protectorat français (Histoire et archéologie)*, Paris, Vanoest Éditions d'art et d'histoire, 3 vol., 1949.

Champion, P., *Rabat et Marrakech. Les villes d'art célèbres*, Paris, H. Laurens, 1926.

El Faïz, M., *Jardins de Marrakech*, Arles, Actes sud, 2000.

El Faïz, M., *Les Jardins historiques de Marrakech, mémoire écologique d'une ville impériale*, Florence, Edifir, 1996.

Forestier, J. C. N., *Grandes Villes et Systèmes de Parcs. France, Maroc, Argentine*, présenté par Leclerc, B., Tarrago I Cid, S., Paris, Norma, 1997.

Forestier, J. C. N., *Jardins, carnet de plans et de dessins*, Paris, Emile Paul Frères, 1920.

Forestier, J. C. N., *Grandes Villes et Systèmes de Parcs*, Paris, Hachette, 1906.

Gallotti, J., *Le Jardin et la Maison arabes au Maroc*, Paris, Albert Lévy, 1926, dessins d'Albert Laprade et photographies de Lucien Vogel, Félix, Vve P.R. Schmitt, G. Faure et Canu.

Joyant, E., *Traité d'urbanisme*, Paris, Léon Eyrolles, 1923.

Leclerc, B. (sous la dir. de), *J. C. N. Forestier. Du jardin au paysage urbain*, Paris, Picard, 1990.

Marrast, J., *L'œuvre d'Henri Prost*, Paris, Académie d'architecture, 1960.

Menjily-de Corny, I., *Jardins du Maroc*, Paris, Pierre Zech, 1991.

Mouline, S. (sous la dir. de), *Rabat*, coll. « Repères de la Mémoire », Rabat, Royaume du Maroc, ministère de l'Habitat, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, 1998.

Racine, M. (sous la dir. de), *Créateurs de jardins et de paysages en France du XIXe siècle au XXIe siècle*, Arles/Versailles, Actes Sud/ENSP, 2002, t. 2.

Royer, J., *L'Urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux, La-Charité-sur-Loire*, Delayance, 1932, actes du congrès présidé par le maréchal Lyautey lors de l'Exposition coloniale de Paris en 1931.

Terrasse, H., *Villes impériales du Maroc*, Grenoble, B. Arthaud, 1937.

Tharaud, J. et J., *Rabat ou les Heures marocaines*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1921.

Wilbaux, Q., *La Médina de Marrakech : formation des espaces urbains d'une ancienne capitale du Maroc*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Articles de périodiques

A. (L. d'), « La vie au Maroc : chronique de Rabat », *France-Maroc*, 15 octobre 1917, p. 26-27.

Aimel, G., « Le Guéliz-Marrakech, naissance d'une cité au Maroc », *France-Maroc*, 15 janvier 1919, p. 60-63.

Boyer, Ch., « La ville nouvelle de Rabat », *France-Maroc*, 15 septembre 1917, p. 16-19.

Clément, (J.-F.), « Le jardin Majorelle de Marrakech, genèse et développement », *Horizons maghrébins, Paysages et jardins des méditerranées* (numéro spécial), Presses universitaires du Mirail & CIAM, Toulouse, 2001, p. 91-100.

Forestier, J. C. N., « Servitudes spéciales », *Urbanisme*, n° 4, juillet 1932, p. 122-123.

Forestier, J. C. N., « Jardins arabes », *France-Maroc*, n° 3, 15 mars 1918, p. 69-77.

François, M., « L'exotisme dans les jardins », *Bulletin de la Société d'horticulture et d'acclimatation du Maroc*, n° 208, 50e année, octobre 1964, p. 4-11.

K. (C.), « Le jardin d'Essais de Rabat », *La Terre marocaine*, n° 16-17, 1er-15 octobre 1928, p. 324-327.

Laprade, A., « Parcs et jardins de J. C. N. Forestier », *L'Architecture*, n° 2, vol. XLIV, p. 37-39.

Laprade, A., « Souvenir du temps de la guerre. Contribution à la future histoire de Casablanca et de Rabat », *Le Maroc catholique*, n° 9-10-11-12, sept.-oct.-nov.-dec. 1928, p. 498-501, p. 546-549, p. 597-600 et p. 657-660.

Prost, H., « Hommage à Forestier », *Urbanisme*, n° 3-4, 1952, p. 74.

« Rabat capitale 1953 », *Notre Maroc. Rabat* (numéro spécial), mai-juillet 1953, p. 4-20 et p. 31-35.

Tranchant de Lunel, « Les beaux-arts, l'aguedal de Marrakech », *France-Maroc*, n° 3, 15 mars 1917, p. 31.

Zaborski, M., « Quelques considérations sur l'exécution des jardins et sur l'importance des éléments décoratifs végétaux qui peuvent y être produits », *Bulletin de la Société d'horticulture et d'acclimatation du Maroc (Zone française)*, n° 89, 1er trimestre 1935, p. 129-136.

Zaborski, M., « Le jardin public moderne. Les jeux d'enfants au parc du Triangle de vue à Rabat (Maroc) », *Revue horticole de la Société nationale d'horticulture de France*, 1932-1933, p. 438-440.

Mémoires, thèses et rapports non publiés

Alexinsky, S., « Réhabilitation du jardin d'Essais de Rabat : d'un jardin d'acclimatation colonial vers un espace public marocain », mémoire de fin d'études, École nationale supérieure du Paysage, Versailles, septembre 1996.

Bennani, Mounia, « Le Système des parcs et jardins publics du début du protectorat français au Maroc : Rabat, le prototype de la ville-paysage idéale (1912-1930) », thèse de doctorat de géographie mention « architecture et paysage », coencadrée par A. Berque et P. Donadieu, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2006.

Bennani, M., « Le parc du Triangle de vue de Rabat. D'un parc moderne colonial à un patrimoine naturel dans la ville », mémoire de DEA « Jardins, paysages, territoires », encadré par P. Donadieu, École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette, 1998.

Biada, S., « Espaces verts et planification urbaine. Le cas de Rabat », mémoire de DESAU, Institut national d'aménagement et d'urbanisme (INAU), Rabat, mai 1984.

Gillot, G., « Les jardins publics dans les grandes villes du monde arabe. Ces lieux où l'on s'arrête. A Rabat, Casablanca et au Caire », mémoire de recherche, université François Rabelais, faculté de droit, d'économie et des sciences sociales, formation doctorale « Espaces, Sociétés et Villes dans le Monde arabe », Tours, septembre 1996.

Kadiri, Ja., « Rabat-Salé. L'entre-deux-villes », mémoire de fin d'études, École nationale supérieure du paysage, Versailles, décembre 1984.